



Conseil de sécurité

Soixante-quinzième année

8701^e séance

Lundi 13 janvier 2020, à 10 heures
New York

Provisoire

Président : M. Dang (Viet Nam)

Membres :

Afrique du Sud	M. Van Shalkwyk
Allemagne	M. Heusgen
Belgique	M. Pecsteen de Buytswerve
Chine	M. Zhang Jun
Estonie	M. Jürgenson
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Craft
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M ^{me} Gueguen
Indonésie	M. Syihab
Niger	M. Abarry
République dominicaine	M. Singer Weisinger
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M ^{me} Pierce
Saint-Vincent-et-les Grenadines	M ^{me} King
Tunisie	M. Baati

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Lettre datée du 14 octobre 2019, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2019/823)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)

20-00900 (F)



Document adapté

Merci de recycler



La séance est ouverte à 10 h 20.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Lettre datée du 14 octobre 2019, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2019/823)

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2020/27, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

J'appelle l'attention des membres sur le document S/2019/823, qui contient le texte d'une lettre datée du 14 octobre 2019, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Belgique, Chine, République dominicaine, Estonie, France, Allemagne, Indonésie, Niger, Fédération de Russie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Afrique du Sud, Tunisie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique, Viet Nam

Le Président (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2505 (2020).

La séance est levée à 10 h 25.